



Pose d'une cloture séparative

Par **rehad**, le **05/05/2023** à **09:39**

bONJOUR

JE suis nu propriétaire d'un terrain avec ma résidence principale dessus , j'avais donné la moitié du terrain à ma fille, ma femme est usufruitière de la maison . jE n'avais pas cloturé les deux terrains et fais la séparation des propriétés, des tensions existent entre ma fille et moi puis je faire une cloture entre les deux terrains et ma femme peut elle s'y opposer.

merci de votre conseil

REHAD